

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE DE BELGIQUE

Assemblée générale du 14 janvier 1962

Présidence de M. J. COOREMAN, *Président*

— La séance est ouverte à 15 h 15.

Présents: MM. R. BRENY, A. COLLART, J. COOREMAN, M. DEHOUSE, J. DELÈVE, G. DEMOULIN, J. DE WALSCHE, R. DEWART, H. DUMONT, J. FRANÇOIS, E. JANSSENS, J. KEKENBOSCH, J. LEROUX, R. MALHERBE, L. MARNEF, A. RYCKAERT, C. SEGERS.

Excusés: MM. J. LECLERCQ, R. MAYNÉ, A. SOENEN, J. VAN DEN BRANDE, E.-W. VAN DEN BRUEL, J.-M. VRYDAGH.

— Devant l'assemblée debout, M. J. COOREMAN, *Président*, annonce la mort d'un de nos plus anciens membres :

Messieurs,

Je viens d'apprendre le décès de notre collègue, le D^r Jules DESNEUX, survenu en ces tout premiers jours de janvier 1962. Il était entré à la Société il y a exactement 60 ans ; c'est en effet à la séance du 4 janvier 1902 qu'il fut nommé membre effectif. A l'assemblée générale du 26 décembre 1920, il était élu, à l'unanimité, *Président* de la Société, où il succédait à Auguste LAMEERE. Ses travaux entomologiques se sont partagés entre les Paussides — il rédigea, entre autres, le volume du *Genera Insectorum* consacré à cette famille — et les Termites, sur lesquels il publia une série d'articles dans nos Annales. La plupart d'entre nous se souviennent de la belle conférence qu'il nous fit, ici même, en 1959. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de cet excellent et éminent collègue.

Je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence à sa mémoire.

— Le compte rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 1961 est approuvé.

M. J. COOREMAN, *Président*, prend la parole :

Messieurs et chers Collègues,

L'année dernière, dans la même circonstance que celle-ci, je vous disais que l'absence d'événements dans la vie d'une Société telle que la nôtre, était précisément ce que l'on pouvait souhaiter de mieux. Eh bien, je me trompais et je vous en fais l'aveu, très simplement. Car il y a des événements heureux, qui marquent d'une pierre blanche le cours de l'histoire d'une Société. Et c'est précisément ce qui nous arrive, en cette année 1961 ; je veux parler de la fondation du PRIX ADOLPHE CRÈVECŒUR, destiné à récompenser et à honorer les auteurs de travaux entomologiques, au sein de notre Association. Ce Prix annuel, vous le savez déjà, nous le devons à la générosité de M^{me} Adolphe CRÈVECŒUR et je tiens à lui exprimer ici, publiquement, la gratitude de la Société toute entière. Il n'est pas vrai que le mécénat n'existe plus en Belgique !

Le volume 97 de nos Bulletin et Annales comprend, cette année, 381 pages, réunissant 32 travaux et communications ; je crois que c'est un témoignage éloquent de l'activité de nos membres. Nous avons accueilli, au sein de notre Société, 1 membre correspondant et 4 membres associés nouveaux, au cours de l'année écoulée.

Je tiens aussi à adresser ma gratitude à tous ceux qui ont contribué, par leurs communications verbales, à rendre nos séances mensuelles vivantes et instructives, et une mention spéciale doit être décernée à ceux de nos Collègues qui ont bien voulu nous gratifier d'une conférence : leur dévouement aura été apprécié à sa juste valeur par tous les membres présents à ces séances.

Nos remerciements vont aussi au Gouvernement et à la Fondation Universitaire de Belgique, dont l'appui financier nous aide à couvrir les frais de publication de nos travaux ; à la Direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, aussi, dont nous sommes les hôtes.

En ce jour qui met fin au mandat de *Président* que vous m'avez fait l'honneur de me confier, mes chers Collègues, j'ai le très agréable devoir de vous remercier en mon nom personnel. Le rôle de *Président*, dans une Société comme la nôtre, a plutôt une valeur de symbole que celle d'une activité déterminante : la vie de la Société est faite du travail en collaboration de tous ses membres. Cependant, si la fonction présidentielle, à la Société d'Entomolo-

gie, est si légère, je crois que c'est le fait de l'esprit d'équipe qui anime le Conseil d'Administration et je suis heureux d'exprimer aujourd'hui ma gratitude toute particulière à chacun de mes collègues administrateurs.

Enfin, qu'il me soit encore permis, en notre nom à tous, mes chers Collègues, d'associer à ceux qui ont droit à notre reconnaissance M. Pierre MERTENS, dont la serviabilité souriante n'a d'égale que l'excellence des tâches qu'il assume au sein de notre Société.

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — Au nom de la Commission, M. E. JANSSENS signale la parfaite tenue des comptes pour 1961.

Rapport du Trésorier. — Le rapport sur la situation financière de la Société, les comptes, et le projet de budget pour 1962, présentés par M. R. MALHERBE, sont approuvés.

Le montant des cotisations est maintenu à 50 francs pour les membres assistants, 225 francs pour les membres associés et les membres correspondants belges résidant provisoirement à l'étranger, et 250 francs pour les membres correspondants étrangers.

Le prix de vente du tome 97 des *Bulletin et Annales* est fixé à 350 francs.

La Société ne disposant plus, pour la vente, de séries complètes des *Bulletin et Annales*, le prix de vente au détail des volumes de cette publication sera fixé par le Conseil d'Administration, auquel l'Assemblée générale fait confiance.

Le prix de la collection complète des *Mémoires* (tomes I à XXVIII) reste fixé à 6.000 francs.

La publication, en 1962, du tome XXIX des *Mémoires* et de un ou plusieurs fascicules du *Catalogue des Coléoptères de Belgique* est décidée.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — Au nom de la Commission, M. F. FRANÇOIS témoigne de la parfaite conservation des collections confiées à la garde de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Rapport de la Commission de contrôle de la Bibliothèque. — M. C. SEGERS, au nom de la Commission, déclare : « La Commission de contrôle de la Bibliothèque ne peut que constater, avec la même satisfaction que les années précédentes, que notre riche collection de livres est parfaitement conservée. Nous profi-

tons de l'occasion pour vous proposer de remercier l'Institut royal des Sciences naturelles, et spécialement son Directeur, du soin avec lequel est assurée la conservation de notre patrimoine. Nous devons aussi remercier le bibliothécaire et ses collaborateurs du travail fourni au cours de l'année 1961 et particulièrement d'avoir pu donner suite au vœu émis l'an passé d'acquérir dans la mesure du possible les ouvrages intéressants offerts à des prix raisonnables. »

— L'Assemblée élit ensuite son nouveau Président, M. R. BRENY, en remplacement de M. J. COOREMAN, Président sortant et non rééligible.

— L'Assemblée procède encore à diverses élections :

MM. C. SEGERS, R. MALHERBE, F. FRANÇOIS et J. LEROUX sont nommés membres du Conseil, en remplacement de MM. J. COOREMAN, sortant et non rééligible, C. SEGERS et R. MALHERBE, sortants et rééligibles, et R. TOLLET, démissionnaire.

MM. E. JANSSENS, S. G. KIRIAKOFF et H. SYNAVE, membres sortants et rééligibles de la Commission de vérification des comptes, sont confirmés dans leur mandat.

Enfin, sont nommés membres de la Commission de surveillance des collections MM. W. HANSEN, sortant et rééligible, et R. DAMOISEAU, en remplacement de M. F. FRANÇOIS, sortant et passé au Conseil.

— Le Conseil est chargé d'étudier de nouvelles modalités pour le choix d'un lieu à explorer en 1961, et de prendre contact à ce sujet avec la Société Royale Zoologique de Belgique.

— M. C. SEGERS, membre de la Commission du Catalogue des Coléoptères de Belgique, fait rapport sur l'état actuel de la publication de ce Catalogue. Ainsi qu'il a été annoncé déjà par le Trésorier, l'état des finances de la Société permet d'envisager cette année la publication d'un certain nombre de pages du Catalogue. La Commission étudie actuellement le choix à faire entre les divers manuscrits déjà déposés.

La séance est levée à 17 h.